

RM-AL

Représentants du Ministre - Aviation de loisir
Minister's Delegates - Recreational Aviation

Service d'inspection

Inspection Service

**FORMULAIRE C20 DES RMAL, MANUEL de PROCÉDURES d'INSPECTION de FLOTTEURS d'AÉRONEFS de
CONSTRUCTION AMATEUR, DOSSIER d'INSPECTION et d'INFORMATION TECHNIQUE**

CONSTRUCTEUR <input type="checkbox"/> IMPORTATEUR <input type="checkbox"/>		NUMÉRO DE FILIÈRE DU RM-AL :	
NOM DE FAMILLE:		PRÉNOM(S):	
ADRESSE:			
VILLE:		PROVINCE:	CODE POSTAL:
TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE):		TÉLÉCOPIE:	
TÉLÉPHONE (BUREAU):		COURRIEL:	
IMMATRICULATION C-			
MANUFACTURIER:		MODÈLE:	N° DE SÉRIE:
FLOTTEURS <input type="checkbox"/>		FLOTTEURS AMPHIBIE <input type="checkbox"/>	
MASSE MAXIMUM DÉCOLLAGE, AÉRONEF _____ Lb <input type="checkbox"/> Kg <input type="checkbox"/>			
FLOTTABILITÉ, FLOTTEURS _____ Lb <input type="checkbox"/> Kg <input type="checkbox"/>			
BOIS <input type="checkbox"/>		MÉTAL <input type="checkbox"/>	COMPOSITE <input type="checkbox"/>
CONCEPTION PERSONNELLE <input type="checkbox"/>		À PARTIR DE PLANS <input type="checkbox"/>	
KIT MANUFACTURIER <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>			
DATE DU DÉBUT DE LA CONSTRUCTION:		DATE DE FIN DE LA CONSTRUCTION:	
CONCEPTEUR ou SOURCE des PLANS, du KIT et/ou des MATÉRIAUX (JOINDRE la LISTE au BESOIN):			
ADRESSE:			
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU D'ADRESSE <input type="checkbox"/>		DATE:	
NOM DE FAMILLE:		PRÉNOM(S):	
ADRESSE:		VILLE:	
PROVINCE:	CODE POSTAL:	TÉLÉPHONE:	

REGISTRE DES INSPECTIONS

Numéro du travail	Type	Nom de l'inspecteur (en lettres moulées)	N° de la feuille d'observation	Date	Signature

Le constructeur doit être présent à toutes les inspections.

Section 1.0 GÉNÉRALITÉS

1. Le constructeur fera-t-il des modifications structurales affectant les caractéristiques de vol, l'intégrité structurale des flotteurs/aéronef? (O N)
Si oui, donner des détails ci-dessous.

2. Le constructeur fera-t-il appel au service d'un professionnel pour l'exécution de portions du projet? (O N)
Si OUI, donner les détails plus bas.
Nom de l'entrepreneur : _____ Téléphone : _____
3. Quelles parties du travail seront exécutées par un spécialiste? (Liste ci-dessous)

(O) Indique le respect des exigences relatives aux aéronefs de construction amateur, exigences contenues dans les sections pertinentes des RAC et dans l'exemption mentionnée à la section 549.01 du *Règlement de l'aviation canadien* ainsi qu'au chapitre 549 du *Manuel de navigabilité – Normes de navigabilité : aéronefs de construction amateur*.

(N) Indique le non-respect de ces exigences. Indiquez la nature de l'anomalie sous le titre « Nota ».

S/O Signifie « sans objet ».

Section 1.1 CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA CONSTRUCTION AMATEUR

1. Le constructeur a-t-il soumis une demande d'inspection? (O N)
2. La documentation sur la construction amateur est-elle disponible? (O N)
3. Le constructeur connaît-il bien les lois et règlements applicables? (O N)
4. Est-ce que le poids brut de l'aéronef est conforme au poids spécifié par le concepteur d'aéronef et/ou du fournisseur de kit? (O N)
5. Le constructeur connaît-il bien les exigences spéciales de La construction en composite? (O N)
6. Le constructeur possède-t-il des copies des circulaires ou d'autres avis pertinents du fournisseur de kit? (O N)
7. Le constructeur possède-t-il "Méthodes, techniques et pratiques reconnues" (AC 43.13-1 B et les mises-a jours)? (O N)
8. Le constructeur a-t-il établi un système destiné à conserver les données relatives au projet? (O N)
9. Les dessins sont-ils disponibles? (O N)
10. L'atelier est-il adéquatement chauffé, et fournit-il un environnement approprié à la construction du projet? (O N)

RÉSUMÉ, Conformité aux Exigences de la Construction Amateur:

Le constructeur a-t-il été avisé de vos constatations? Sur place? Par le courrier?

Date - _____ Signature de l'inspecteur _____ Nom en lettres Moulées _____
aaaa-mm-jj

Fin de la section 1.1 Utiliser l'espace ci-dessous pour y écrire des notes au besoin

GÉNÉRALITÉS

1. Tous les carénages, couvercles, panneaux d'accès, etc., ont-ils été retirés pour permettre l'accès en vue d'une bonne inspection? (O N)
2. Les flotteurs, (composite/bois) ont-ils été peint/scellé selon les recommandation du concepteur? (O N)
3. Y-a-t-il des traces de sablage excessif de structure ayant entraîné des dommages dans les fibres travaillantes des tissus? (O N)

INSTALLATION DE FLOTTEURS

1. L'installation des flotteurs est-elle conforme aux dessins – dimensions, matériel? (O N)
2. Est-ce que tous les compartiments de flotteur sont bien scellés? (O N)
3. Est-ce que tous les compartiments de flotteur ont été testés pour les fuites? (O N)
4. Est-ce que toutes les ferrures d'attache respectent-elles les pratiques reconnues? (O N)
5. Est-ce que les gouvernails aquatiques sont bien ancrés et les attaches munies de dispositifs de blocage? (O N)
6. Est-ce-que toutes les surfaces intérieures/extérieures, des entretoises externes, haubans, barres d'écartement, etc. ont été traitées contre une détérioration possible attribuable à l'environnement? (O N)
7. Est-ce-que toutes les, entretoises externes, haubans, barres d'écartement, etc. sont exempts de courbures et de défauts apparentes? (O N)
8. Les poulies sont-elles d'un diamètre approprié aux détours prévus, correspondent-elles aux diamètres des câbles, et sont-elles munies de gardes de sécurité? (O N)
9. La fabrication des câbles respecte-t-elle les pratiques reconnues? (O N)
10. Le constructeur a-t-il accès à un gabarit « go-no go » pour vérifier le sertissage des manchons « Nicopress »? (O N)
11. Est-ce-que tous les câbles, de grément, sont correctement et également tendus ? (O N)
12. Toute la quincaillerie utilisée dans les systèmes est-elle en place, et munie de dispositifs de blocage? (O N)
13. Des dispositions ont-elles été prises pour le drainage des flotteurs? (O N)
14. Placer la commande de rétraction des gouvernails aquatiques à rétracter, vérifier que les gouvernails se déplacent en position HAUT? (O N)
15. Placer la commande de rétraction des gouvernails aquatiques vers le bas, vérifier que les gouvernails se déplacent en position BAS et il y a pas de tension sur le câble? (O N)
16. Est-ce que murs et le plancher sont construits selon les exigences et les couvercles scellent correctement? (O N)
17. Toutes les commandes essentiels au bon fonctionnement des des flotteurs, sont-ils facilement accessible au pilote une fois sanglé ? (O N)
18. Toutes les affiches requises pour le bon fonctionnement des flotteurs, sont-elles installées et immédiatement visibles, d'un simple regard, pour le pilote? (O N)

Contrôle	Conditions du test	Résultats des tests	
Gouvernail aquatique	Palonniers centrés	Deux gouvernails aquatiques, parfaitement centrés	(O N)
	Palonnier droit dévié complètement vers l'avant	Deux gouvernails aquatiques, déviés maximum à droite	(O N)
	Palonnier gauche dévié complètement vers l'avant	Deux gouvernails aquatiques, déviés maximum à gauche	(O N)

FLOTTEURS AMPHIBIS

Placer les flotteurs sur les vérins aux points d'appui.

1. Les éléments, les conduites ou les câbles du système de freins sont-ils installés et munis de dispositif de blocage? (O N)
2. Est-ce que les roues et freins sont en bon état? (O N)

3. Les pneus sont-ils sains et ont-ils une bonne bande de roulement? (O N)
4. L'inspecteur a-t-il été témoin de l'essai d'escamotage du train? (O N)
5. Mécanisme d'activation de secours. Le pilote est-il capable d'utiliser cette commande lorsqu'il est sanglé dans son siège? (O N)

PLAQUE D'IDENTIFICATION

1. Est-ce que chaque flotteur a une plaque d'identification ignifuge * installé? (O N)

*La plaque d'identification doit contenir l'information suivante

NOM DU CONSTRUCTEUR

DÉSIGNATION DU MODÈLE DE FLOTTEURS

NUMÉRO DE SÉRIE DE L'AÉRONEF (numéro de série distinct pour chaque flotteur)

DOCUMENTS À REMETTRE PAR LE CONSTRUCTEUR / PROPRIÉTAIRE

1. Photos;
 - des Flotteurs, de l'installation des flotteurs (O N)
 - plaque d'identification d'aéronef (O N)
 - des corrections des anomalies notées au C21 des RM-AL durant le processus d'inspection. (O N)
2. Le document original, C21 des RM-AL décrivant, à l'envers du document, la correction appliquée à chaque anomalie. (O N)
3. Préparer et envoyer tous les documents à l'inspecteur désigné du groupe des RM-AL. (O N)

INSTALLATION DE FLOTTEURS SUR UN AVION DE CONSTRUCTION AMATEUR, EN VOL

MASSE ET CENTRAGE

1. Le rapport de masse et centrage de l'aéronef a-t-il été mis à jour? (O N)
2. Le nouveau centre de gravité et poids à vide ont-ils été inscrits sur la première page du carnet de route? (O N)
3. L'installation de flotteurs exige-t-elle une augmentation du poids brut?
Si oui, avant le prochain vol, contacter le Centre de communications de l'Aviation civile, de votre région pour obtenir un nouveau Certificat Spécial de Navigabilité.
Transports Canada peut exiger un test de montée et une nouvelle période d'essai.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À ÊTRE FOURNIS PAR LE CONSTRUCTEUR / PROPRIÉTAIRE

1. Copie de la mise à jour du rapport masse et centrage? (O N)
2. Copie du carnet de route incluant;
 - La première page, affichant le nouveau centre de gravité et poids à vide. (O N)
 - le processus d'installation des flotteurs. (O N)
 - la fiche de Maintenance. (O N)

RESUMÉ, Inspection Finale:

1. L'inspection est-elle terminée ?

(O N)

Les points suivants sont à ré-inspecter :

Aucun

Le constructeur a-t-il été avisé de vos constatations?

Sur place?

Par le courrier?

Date - _____ Signature de l'inspecteur _____ Nom en lettres Moulées _____
aaaa-mm-jj

Fin de la section 1.4 Utiliser l'espace ci-dessous pour y écrire des notes au besoin